

---

# DIRECT PAPERS

---

Papers by the Brazilian and English Teams of DIRECT  
(Development of International Research in English for  
Commerce and Technology)

CEPRIL, Pontifícia Universidade Católica de São Paulo, São Paulo, Brazil  
ELU, University of Liverpool, Liverpool, UK

WORKING PAPER

**n.14**

**Maria Cecília Pérez de Souza e Silva.**

**UNE HISTOIRE SANS FIN:  
LA REUNION DE TRAVAIL**

**1994**

---

Development of  
International  
Research in  
English for  
Commerce and  
Technology



**DIRECT  
PAPERS**

**Papers by the Brazilian and English Teams of DIRECT  
(Development of International Research in English for Commerce and Technology)**

**CEPRIL, Pontifícia Universidade Católica de São Paulo, São Paulo, Brasil  
AELSU, University of Liverpool, Liverpool, UK**

**WORKING PAPER  
n.14**

**Maria Cecília Pérez de Souza e Silva.  
UNE HISTOIRE SANS FIN:  
LA REUNION DE TRAVAIL**

**1994**

**Para obtenção de cópias/Orders from:  
CEPRIL - PUCSP  
Rua Monte Alegre, 984  
05014-001 São Paulo -SP - Brasil**

**preço/price: R\$5,00/US\$5.00 cada/each  
fone: 55-011-263-6297  
e-mail: CEPRILSP@PUC002.PUCSP.ANSP.BR**

Maria Cecília Pérez de Souza e Silva.

## UNE HISTOIRE SANS FIN: LA REUNION DE TRAVAIL\*

I. Préalables.

II. L'espace des digressions et des tours de parole.

III. Remarques conclusives.

Notes.

Références Bibliographiques.

### I. Préalables

Cette communication prend place dans un contexte brésilien où la préoccupation pour les activités langagières dans le fonctionnement et la gestion des entreprises a commencé à se concrétiser avec le groupe DIRECT<sup>1</sup>, où mon travail personnel se situe. Comme en France, on assiste au Brésil à une "évolution des entreprises et du travail dans leur relation au langage, dont un des changements réside dans l'importance prise par les pratiques de symbolisation, surtout orales, dans l'effectuation du travail" (Boutet, 1992).

L'objet empirique que je me propose d'analyser est l'enregistrement d'une réunion de travail dans une entreprise du secteur métallurgique, située à São Paulo. Le choix de cet objet se justifie par le fait que les réunions se présentent comme des moments exemplaires où sont mis en place des stratégies de confrontation d'idées et des accords tacites qui autorisent l'intercompréhension, en vue d'élaborer une solution en commun. Ces réunions recouvrent des situations d'interaction de qualités très diverses qui sont en particulier liées aux formes d'engagement manifestées par des marques langagières des participants à la relation.

En regardant le corpus pour y observer la circulation thématique du texte, j'ai remarqué surtout deux phénomènes: a) *les digressions*, qui occupent en effet presque 20% de l'espace discursif de la réunion et b) *les tours de parole*, dont la distribution est très inégale: d'un côté trois partenaires ouvertement actifs dont les prises de parole occupent 86% de la réunion, de l'autre un groupe apparemment passif, (seulement 14% des prises de parole). On se contentera donc ici de se poser une question: quelle est la fonction des *digressions* et des *tours de parole* dans cet échange verbal?

Contrairement à la littérature sur le phénomène de la digression qui l'envisage en tant qu'incidents conversationnels (Koch, 1989), je pose comme *première hypothèse* que les *digressions* peuvent fonctionner comme des stratégies de *compensation ou rééquilibrage*, si on tient compte du contexte où la conversation se déroule. La deuxième hypothèse que j'avance est que il y a un écart entre la distribution "*officielle*" des tours de parole et la réalité de cette interaction. A ces deux hypothèses j'ajoute quatre paramètres théoriques / méthodologiques: Dascal & Katriel (1979), Charaudeau (1989a,b), Chabrol (1989, 1990, 1991) e Sacks, Schegloff & Jefferson (1974).

Selon Dascal & Katriel les digressions sont définies, dans le domaine de l'analyse conversationnelle, comme des séquences d'échanges non directement liées thématiquement aux événements conversationnels, ni en amont ni en aval; on suppose que, dans la digression, le thème en cours est abandonné et qu'un nouveau thème est introduit qui, lui même, est ensuite abandonné et substitué à nouveau par le thème originel. C'est sur cette définition que les auteurs posent des questions en disant que "digression may be a puzzle if considered from a purely textual or even from an actional illocutionary perspective, but they make a great deal of sense if considered from a broader, interacional point of view"(p.78). A partir de cela, ils ont adopté la notion de "thème" amplifié<sup>2</sup>, qui tient compte du contexte où la conversation se déroule. Selon ces auteurs on distingue différents types de mises-en-relief qui partagent le champ de la conscience en "thème" et en "horizon"; dans ce champ, il y aurait un thème *A*, avec tout son ensemble de mises-en-relief, occupant le centre du champ thématique et un thème *A*<sub>1</sub>, marginal, qui a lui aussi ses mises-en-relief, occupant l'"horizon". Aussi bien le thème *A* que le *A*<sub>1</sub>, seraient retenus par les interlocuteurs, bien que *A*<sub>1</sub>, fonctionne comme un "topic" entre parenthèses.

Pour repérer les *digressions*, j'ai adopté le postulat de Dascal & Katriel<sup>3</sup>, selon lesquels la digression implique la substitution temporaire de l'ensemble courant de mises-en-relief thématiques par un autre ensemble différent. Autrement dit, le thème du premier plan et l'ensemble de ses mises-en-relief sont suspendus, tandis qu'un autre thème de l'arrière plan, avec son ensemble de mises-en-relief, prend temporairement une position focale.

Je vais supposer, à la suite de Chabrol (1989, 1990, 1992), que le discours est gouverné par des stratégies<sup>4</sup> de régulation, qui doivent assurer des fonctions de *guidage*, visant à coordonner les actes successifs par lesquels se construit la situation discursive visée, et des fonctions de *compensation* ou *ré-équilibrage*, visant à corriger des perturbations effectives ou virtuelles introduites dans les échanges. Ces stratégies impliquent des *contrats de parole* spécifiques au sens de Charaudeau<sup>5</sup> (1983, 1989a, 1989b) et de Chabrol (1992), qui règlent l'attente croisée des participants et assurent leur coopération. Si l'on considère un objet

particulier comme les réunions de travail, on peut poser un contrat de parole régulé par un participant doté d'un rôle particulier de coordinateur qui attribue à ce dernier des droits et devoirs liés à la gestion des objets de référence, à celle de la structuration du temps et de la distribution de la parole (Sitri, 1992).

La prise de parole suit un modèle d'organisation (Sachs, Schegloff & Jefferson, 1974) qui, dans des situations formalisées, utilise une "pré-spécification", c'est à dire, des contraintes sociales ou institutionnelles, de ce qui doit être fait dans les tours. Je pense qu'on peut considérer cette "pré-spécification" comme liée à un contrat de parole, qui définit la nature de l'échange et exerce des contraintes sur les moyens de réalisation utilisés au niveau local que sont les tours de parole. Il faut rappeler que le contrat de parole fixe seulement les grands objectifs et les grandes étapes de leur réalisation; leur mise en oeuvre passe par les stratégies de *guidage* et de *ré-équilibrage* utilisées par des partenaires.

Pour cadrer la réunion, objet d'analyse, je vais donc préciser le statut des partenaires légitimes, les buts explicites de l'échange et la programmation préalable. A l'occasion de la collecte des données, l'entreprise, dont nous avons déjà parlé, était en train de mettre en place, au moyen de réunions de formation, le Programme de Qualité Totale; il s'agit dans ce cas, d'une réunion préparatoire, (la durée d'environ 80 minutes), la première de ce groupe et dont la finalité était d'identifier, à l'intérieur du groupe, les relations clients/fournisseurs en termes d'échanges de services mutuels. Les partenaires sont six, désignés par la première lettre de leur prénom:

- *J*: Directeur de l'entreprise et coordinateur de la séance.
- *N*: Responsable des ressources humaines.
- *E*: Responsable du service d'exportation.
- *W*: Responsable commercial.
- *Ra*: Responsable du contrôle de gestion.
- *Rp*: Chef "entretien".

Tous ont le même niveau de scolarité: universitaire, sauf *Rp*, qui n'a que le primaire; tous appartiennent à peu près à la même tranche d'âge - 35 à 48 ans - sauf *Rp* qui en a 60; tous sont au même niveau d'ancienneté dans l'entreprise - de 03 à 05 ans - sauf *Rp*, qui est là depuis 32 ans.

## II. L'espace des digressions et des tours de parole

Dans cette section je vais m'occuper des *digressions* qui sont marquées comme telles par l'un des partenaires et de quelques *tours de parole* pris par *J* et *N* (le plus grand

nombre) et par *Rp* (le partenaire qui a un statut différent de tous les autres)<sup>6</sup>. Je tenterai de dégager quelques propriétés de cette réunion, à partir de quatre extraits, sans prétendre à l'exhaustivité.

**Extrait n° 1**

- 1 *J* - nous allons faire un exercice...
- 2 *E* - allons-y
- 3 *J* - alors... nous allons voir comment ça va marcher... moi:: j'ai quelques
- 4 doutes... mais malheureusement c'est là:: bon... on commence je suis le
- 5 fournisseur de *Wy* compris au plan opérationnel
- 6 .....
- 7 *J* - *Ra* ... toi aussi tu fournis quelque chose ou non ?
- 8 *Ra* - non
- 9 *E* - moi je fournis...
- 10 *J* - s'il te plaît *E* ... *Ra* tu as la parole... après le client *E*
- 11 .....
- 12 *N* - non... je trouve que... si nous nous bornons à analyser uniquement ce
- 13 truc de client-fournisseur sur un seul plan...
- 14 *E* - moi aussi... je trouve que non... tu sais *J* ?
- 15 *J* - une première chose... suffit de prendre les... les activités... et de décider
- 16 quelles sont les plus importantes, les plus pertinentes
- 17 .....
- 18 *J* - bon... là:: la prochain étape est de décider... c'est d'évaluer ici quels sont
- 19 parmi ces points (les activités) ceux qui sont importants... pour qu'on le
- 20 discute en profondeur pour la prochaine réunion
- 21 .....
- 22 *J* - bon... pour terminer je vais faire un compte-rendu.

Cet extrait dessine les grandes séquences de l'échange dont la finalité n'est pas formulable dans des termes reconnaissables directement par les participants (lignes 1 à 5), ce qui va donner lieu à des enchaînements question-réponse comme ceux des lignes 7 et 8. Il y a une vingtaine de prises de parole comme celles-là (impossible de donner ici toutes les occurrences) qu'on peut résumer en deux questions vagues : on est là pour dire quoi ? pour le dire comment?

Dans une situation nouvelle: une réunion préparatoire à une série d'autres, dans un processus de formation, la part de négociation et d'ajustement réciproque est très importante. A ce propos, on peut remarquer l'intervention de *N* "non... je trouve que... si nous nous bornons à analyser uniquement ce truc de client-fournisseur sur un seul plan..."

(lignes 12 et 13), où il essaye de trouver les moyens adéquats au type d'activité: il explicite son désaccord ("non"), pour l'atténuer, tout de suite après, à travers un énoncé interrompu, commencé par une modalité indicative de précaution "je trouve que", suivie d'une pause. A cet énoncé, il a ajouté une proposition "si nous nous bornons..." où la conséquence est implicite - "on ne réussira pas". Cette intervention de *N*, faite presque à la fin de la première partie de la réunion (environ une demi-heure), est un indice d'échec au niveau de la finalité: il faut que les partenaires se mettent d'accord sur d'autres moyens de l'accomplir - La ratification de l'intervention de *N* faite par *E* "moi aussi... je trouve que non... tu sais *J*?" (ligne 14) mène le coordinateur à une nouvelle organisation : on assiste au passage d'une organisation des rapports des rôles clients/fournisseurs à une autre centrée sur les activités - "bon... le:: la prochaine étape est de décider... c'est d'évaluer ici quels sont parmi ces points (les activités) ceux qui sont importants... pour qu'on le discute en profondeur pour la prochaine réunion" (lignes 18 à 20). C'est dans ce contexte général qu'auront lieu les digressions. Avant de passer à l'extrait n° 2, il faut faire attention aux prises de parole de *J*, le coordinateur officiel de la réunion; il pose des questions, "Ra... toi aussi tu fournis quelque chose ou non?", il donne la parole, "s'il te plaît *E*... Ra tu as la parole... après le client *E*", il conclut la réunion "bon... pour terminer je vais faire un compte-rendu" (lignes 7, 10 et 22).

#### Extrait n° 2

- 1 *E* - *N*... et toi ?  
 2 *N* - moi... par exemple... je ne fournis rien à *E* seulement quelquefois:  
 3 uniquement orientation juridique  
 4 *J* - Ra... non... hein ?  
 5 *Ra* - non  
 6 *J* - le prochain  
 7 ( )<sup>7</sup> je pense que non... n'est-ce-pas ? mais l'enchaînement ah::  
 8 spécifiquement... alors au fait... je pense que ce truc...  
 9 *J* - ça va être très générique  
 10 *E* - eh... oui... ici il y a un problème hein... oh::  
 11 *N* - le problème qu'il y a ici, c'est que nous avons deux personnes qui sont à  
 12 un niveau hiérarch... hiérarchique différent... alors, je trouve par le  
 13 seul fait que à cause de cette différenciation... il est déjà naturel que ces  
 14 personnes nous fournissent et que nous... on ne leur fournisse pas...  
 15 vous êtes d'accord ? alors... nous sommes ici... c'est un cadre  
 16 opérationnel, c'est direct... c'est une... une tâche directe de l'un à  
 17 destination de l'autre  
 18 *J* - d'accord... le prochain

Dans cet extrait, il y a une sorte de digression, autrement dit d'insertion, pour parler comme Dascal & Katriel, qui a une fonction explicative. Si on regarde les lignes 1 à 6, on remarque que l'on a affaire à nouveau à des séquences du type "on est là pour échanger les relations clients-fournisseurs". La prise de parole du locuteur non identifié "je pense que non... n'est-ce-pas? mais l'enchaînement ah:: spécifiquement... alors au fait... je pense que ce truc..." (lignes 7 et 8) pleine d'hésitations et d'énoncés non achevés, indice des perturbations de formulation, montre que "quelque chose ne va pas". Cette perturbation est verbalisée par *E* (ligne 10) "ici il y a un problème". Alors *N* prend la parole (lignes 11 à 17), fait une parenthèse, une digression, qui permet de guider, de préciser le problème pour aider à définir le bon chemin, à optimiser les buts et les activités langagières. Des insertions comme celles-ci, provoquées par *N* ne sont pas le fait du hasard : on en trouve de nombreuses occurrences. Elles permettent de rectifier, d'auto-réguler la trajectoire de l'énonciation, de la mettre en conformité avec les buts de cette réunion. Quand il y a des "points sensibles", *N* déclenche des digressions, comme celle-ci, qui ont une fonction de rééquilibrage. Vis à vis des prises de parole du coordinateur, on peut observer les mêmes fonctions que celles déjà indiquées précédemment. Passons à la prochaine séquence.

### Extrait n° 3

- 1 *E* - ah ! il y a autre chose... je lui fournis des paramètres pour qu'il travaille  
 2 n'est-ce-pas ?  
 3 *J* - mais lui...  
 4 *Ra* - il fournit de l'engueulade...  
 5 *W* - fournisseur d'engueulade  
 6 *Rp* - c'est toi qui a participé à ce projet...  
 7 *E* - c'est le projet canin  
 8 (rires)  
 9 *Rp* - le projet dracula  
 10 *N* - pourquoi as-tu participé à ce projet et pas moi ? je suis jaloux.  
 11 .....  
 12 *J* - bien... maintenant c'est important de revenir en arrière pour qu'on  
 13 voie...

Les digressions de l'extrait n° 3 se caractérisent par des "ruptures" humoristiques dont l'abondance marque cette réunion. Après un énoncé suspendu de *J*, "mais lui..." (ligne 3) *Ra* déclenche une digression "il fournit d'engueulade", ratifiée par *W*: "fournisseur de l'engueulade" Ensuite c'est *E* qui initie une nouvelle digression, "c'est le



projet canin" maintenant ratifiée par *Rp*: "le projet dracula". Finalement, *N* lui-même, le participant le plus actif, déclenche une troisième digression - "je suis jaloux" (ligne 10) - ratifiée par les rires des participants. Il s'agit d'initiatives "transgressives" hors du cadre proposé, mais dans lesquelles tous les participants sont concernés.

Outre la ratification, l'extension des digressions indique que les participants s'autorisent des sorties provocatrices, peu responsables énonciativement, pour rompre la difficulté d'aboutir au développement de la finalité et des moyens. L'apparition de l'humour, et quelquefois même de l'ironie, permettent de traiter ce qui est difficile à gérer et favorise le renforcement du groupe. De plus, l'attitude de *J*, qui remet sur les rails le thème du premier plan ("bien... maintenant c'est important de revenir en arrière pour qu'on voie" (lignes 12 et 13)) permet en même temps d'autoriser les partenaires à abandonner le thème central et d'expliquer l'adhésion du groupe à la digression. Il y a des digressions si longues que dans une interaction d'un autre type, on assisterait peut-être à de véritables changements de thème. (Ribeiral, 1993). Observons le prochain passage.

#### **Extrait n° 4**

- 1 *J* - quel est le client ? indépendamment du fait d'avoir vu ça bien avant...
- 2 *Rp* - moi aussi... je réponds ?
- 3 *J* - non... seulement...
- 4 *N* - fiche-nous la paix... tiens-toi tranquille
- 5 *E* - tiens-toi tranquille *Rp*
- 6 rires
- 7 ( ) *Rp*, fiche-nous la paix
- 8 *N* - c'est-à-dire que tu sais encore faire ça... hein
- 9 *Rp* - bon:: non... je le fais encore...
- 10 *Rs* - oui... maintenant tu as fait preuve de fermeté !
- 11 *E* - oui maintenant j'ai senti ta poigne
- 12 *Rp* - quelquefois je fais de ces bêtises mais quand même je fais... tu l'as demandé... tu l'as demandé
- 13
- 14 *N* - maintenant on va parler... on va faire une parenthèse
- 15 une parenthèse... pour laver notre linge sale... parce que je vois bien...
- 16 tu sais ce sont des plaisanteries... prends pas ça au sérieux
- 17 *J* - d'ac... bon... alors... nous allons, nous allons passer à l'activité suivante...
- 18 bien je crois que c'est ça...

Dans cette séquence, *N* opère une attaque sur *Rp* sous la forme d'une agression personnelle : "fiche-nous la paix", suivie d'une exclusion "tiens-toi tranquille",

(ligne 4) aggravée par l'appui de *E*, qui répète le même énoncé "tiens-toi tranquille Rp", par l'appui aussi du participant non identifié "Rp. fiche-nous la paix" (ligne 7) et encore par des rires du groupe. Ces attitudes accentuent la gravité de l'exclusion au delà de l'auto-exclusion de Rp lui-même "moi aussi... je réponds?", car elles semblent viser l'incapacité d'un employé à participer à cette réunion. Il s'agit évidemment de comportements langagiers non attendus dans ce type d'activité. On pourrait se poser la question de la possibilité même d'une transgression de la part du co-coordonateur de la réunion, rôle assumé par *N*. Ses initiatives transgressives au regard des contrats et orientations sont beaucoup plus cruciales que celles des membres ordinaires. Ses écarts vis-à-vis des règles ne rendent-ils pas celles-ci "légitimes"? L'adhésion presque générale des autres partenaires ne se doit-elle pas à ses écarts? L'attaque de *N* provoque une réaction significative de la part de *Rp*, perceptible par son intonation provocatrice "bon:: non... je le fais encore..." (ligne 9) et par les prises de parole de *Rs* et *E* qui prennent sa défense (lignes 10 et 11). *Rp* s'appuie sur cette aide pour maintenir son tour de façon argumentée. Ce participant attaqué et offensé montre, par accord verbalisé, son droit de participation.

Devant la perturbation effective explicite dans le discours, *N* décide bientôt un retrait "stratégique", pour parler comme Chabrol (1991), il déclenche une digression justifiée comme une stratégie de rééquilibrage "maintenant on va parler... on va faire une parenthèse... une parenthèse... pour laver notre linge sale...". Il minimise ce qu'il a dit auparavant par dé-responsabilisation énonciative "tu sais ce sont des plaisanteries" et par dénégation de l'acte d'exclusion sans fondement "prends pas ça au sérieux". De nouveau, *J* remet sur les rails le thème du premier plan: "alors... nous allons passer à l'activité suivante".

### III. Remarques Conclusives

Dans cette réunion les *digressions* ne sont pas des ruptures à éviter, mais des stratégies de rééquilibrage à moduler selon la situation visée, soit au niveau de la finalité et des moyens (extrait n° 2), soit pour garantir l'interaction (extrait n° 3), soit encore pour neutraliser le conflit (extrait n° 4). Par contre, les *tours de parole* dans tous les extraits indiquent que *J* et *N* se partagent la coordination de la réunion<sup>10</sup>. Ensemble, ils essayent de combiner contrôles de procédures et participation, mais de façons différentes. Ils se complètent: *J* fait la gestion de la parole (il pose des questions, il fait parler et fait taire, il joue le rôle de garde-fou pour réguler les digressions), tandis que *N* fait surtout la gestion du thème (il dirige et contrôle la construction discursive). Ses prises de parole laissent entrevoir un travail de coopération interlocutive qui favorise la régulation de la co-

production discursive, sauf dans l'épisode de l'exclusion de *Rp* où on peut dire que *N* a fait "mauvaise figure" au sens de Goffman (1967)<sup>11</sup>. Finalement, on peut caractériser la participation de *Rp* comme coopérative, malgré sa tendance à rester dans l'ombre: il ne prend presque jamais l'initiative dans le déroulement discursif, mais par contre il répond toujours à des sollicitations. On peut faire l'hypothèse explicative que cette attitude se doit en partie à son exclusion du groupe, mais il me semble qu'il y ait un problème plus important, une tension entre le savoir pratique du chef "*entretien*" et le savoir théorique revendiqué par les cadres<sup>12</sup>.

Etant donné l'analyse des séquences de cette réunion dans une entreprise du secteur métallurgique, avec ses contrats et ses orientations prédominants qui exigent des réunions "objectives", on peut se demander: les *digressions* et le *partage de la coordination* sont-ils conformes aux orientations habituelles de ce groupe, de cette entreprise, ou, au contraire, représentent-ils d'apparentes irrégularités? L'intérêt heuristique des interactions langagières "polémiques" réside dans l'idée qu'elles peuvent contraindre à une mise à l'épreuve "réflexive" des hypothèses premières et à un enrichissement du cadre théorique<sup>13</sup>. Ces interactions pourtant ne doivent pas être confondues avec un épisode transgressif comme celui de l'exclusion ostensive, verbalisée, bien que momentanée, d'un des partenaires. Il s'agit ici d'une infraction grave qui rompt le principe fondamental proposé par Goffman (1967), condition même de l'interaction sociale: "la préservation de la face"<sup>14</sup>.

#### Notes:

1. Il s'agit d'un groupe de recherche, né en 1991, à l'Université Catholique de São Paulo - Brésil, désireux d'étudier les pratiques langagières dans les relations de travail à l'intérieur de l'entreprise.
2. Ce concept tient compte non seulement des structures des phrases et de leur signification mais aussi du contexte où la conversation se déroule, du savoir d'arrière-plan propre à chaque participant, de ses attitudes envers les autres partenaires etc.
3. L'article de Dascal & Katriel a pour objectif principal de discuter la relation entre cohérence et digression.
4. *Stratégie* implique ici agir discursivement vis-à-vis d'un autrui qui pourra toujours ré-agir de même, pour inter-agir. Ceci suppose, du moins prioritairement, que le

- langage relève d'abord d'une théorie de l'action. Il y a d'autres implications du terme *stratégie* non pertinentes pour le moment (voir Chabrol, 1990).
5. En gros, le contrat de parole a un double aspect: situationnel (finalité de l'acte de langage, identité des partenaires, type de circonstance) et communicationnel (comment dire, comment se comporter du point de vue langagier - Pour la définition raffinée voir Charaudeau (1989a e b).
  6. Sur la participation des autres partenaires de la réunion, voir Souza e Silva (1994).
  7. [ ] = locuteur non identifié.
  8. Remarque faite par Françoise Madray Lesigne à l'occasion de la présentation de cette analyse au "Vème Congrès International pour l'Analyse du Dialogue". Sorbonne Nouvelle, Paris III, mars 1994.
  9. Remarque faite par Chabrol à propos de son analyse de l'émission télévisé "Apostrophes" (1991).
  10. Une interprétation un peu différente a été suggérée par Maher & Fonseca.
  11. "A person may be said to be in wrong face when information is brought forth in some way about his social worth which cannot be integrated, even with effort, into the line that is being sustained for him." (p. 8) .
  12. Cette idée m'est venue à l'occasion de l'exposé de Daniel Faïta au séminaire de Josiane Boutet, Langage en situation sociale, mars, 1994.
  13. Voir note 10.
  14. Je voudrais remercier Jeannine Richard-Zappella et Claude Chabrol pour leurs commentaires avant la présentation.

#### Références Bibliographiques

- BOUTET, J. (1992). "Les catégorisations des acteurs sociaux, point de vue linguistique". Communication présentée à la IVème Journée de Sociologie du Travail, Paris.
- CHABROL, C. (1989). "Régulations du discours et construction du sujet". L'évolution Psychiatrique, 54, n° 3: 531-545.

- CHABROL, C. (1990). "Réguler la construction de l'identité du sujet du discours". In: Berrendonner, A. et Parret H. (éds.), L'Interaction Communicative, Berne, Peter Lang, 215-219.
- CHABROL, C. (1991). "Stratégies dans la gestion des interactions discordantes". Communication présentée au Colloque Analyse des Interactions, Aix-en-Provence, octobre. Mimeo.
- CHARAUDEAU, P. (1989a). "Le dispositif socio-communicatif des échanges langagiers". Verbum XII, fasc.1, Nancy 165-183.
- CHARAUDEAU, P. (1989b). "La conversation: entre le situationnel et le linguistique". Connexions n° 53, Toulouse, Editions Erès.
- DASCAL, M.G.; KATRIEL, T. (1979). "Digressions: a study in conversational coherence". In: J. S. PETÖFI (ed.). Text vs. Sentence. Hamburg, Buske, Vol. 29:76-95.
- GOFFMAN, E. (1967). Interactional Ritual. New York, Pantheon Books.
- KOCH, I.G.V. (1989). Digressão e coerência conversacional. Mimeo.
- MAHER, S.M. & FONSECA, S.C. (1993). "Discutindo a relação tomada de turno/troca de papel na interação, The ESpecialist, São Paulo, Educ, vol. 14, n° especial, 01-06.
- RIBEIRAL, N.A. (1993). "Digressão vs. Interação: interferência ou mecanismo de manutenção?". The ESpecialist. São Paulo, EDUC, Vol. 14, n° especial, 17-43.
- SACKS, H.; SCHEGLOFF, E. & JEFFERSON, G. (1974). "A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation", Language, 50:696-735.
- SOUZA E SILVA, M.C.P. de (1994). "The analysis of verbal interaction". In Barbara L. & Scott, M. (eds). Reflexions on Language Learning. Multilingual Matters (sous presse).
- SITRI, F. (1992). "Aspects linguistique de la négociation en interaction verbale". D.E.A. soutenu à l'Université de Paris III. UFR de Sciences du Langage.

\* In Actes du Vème. Congrès International pour l'Analyse du Dialogue. Sorbonne Nouvelle Paris III - Tübingen, Niemayer 1994 (sous presse).

## DIRECT PAPERS

Papers by the Brazilian and English Teams of DIRECT  
(Development of International Research in English for Commerce and Technology)

CEPRIL, Pontifícia Universidade Católica de São Paulo, São Paulo, Brasil  
AELSU, University of Liverpool, Liverpool, UK

1. BERBER SARDINHA, A. P. (1993) *Lexis in Annual Reports : The Vicinity Strip Technique.*
2. BERBER SARDINHA, A. P. (1993) *Lexis in Annual Reports : The Cluster Triangle Technique.*
3. BERBER SARDINHA, A. P. (1993) *Mapa Lexical de uma Reunião de Negócios.*
4. BERBER SARDINHA, A. P. (1993) *Analyzing Lexis in Annual Reports : Lexical Density.*
5. BERBER SARDINHA, A. P. (1993) *Lexis in Annual Reports : Paragraph Linkage and Cohesion Distance.*
6. THOMPSON, Susan & Heloisa Collins (1994) *Dealing with face threats in Oral Presentations.*
7. COLLINS, Heloisa & Susan Thompson (1994) *Grammatical Aspects of Roles in Culturally Diverse Oral Presentations.*
8. BERBER SARDINHA, A. P. (1994) *Lexis in Annual Reports : Text Segmentation and Lexical Threads.*
9. BERBER SARDINHA, A. P. (1994) *Lexical patterns for "year" in annual business reports.*
10. BERBER SARDINHA, A. P. (1994) *Text flow and collocations.*
11. BERBER SARDINHA, A. P. (1994) *Collocations in an Introduction to Annual Business Reports.*
12. BERBER SARDINHA, A. P. (1994) *Lexical Frameworks in Annual Business Reports.*
13. COLLINS, Heloisa (1994) *Modal Profiling in Oral Presentations.*
14. SOUZA E SILVA, M.C.P. (1994) *Une Histoire Sans Fin: La Reunion de Travail.*

Para obtenção de cópias/Orders from:

CEPRIL - PUCSP

Price:R\$ 5,00/US\$ 5.00

Rua Monte Alegre, 984

05014-001 São Paulo - SP

Tel/Fax: 55-011-263-6297

Brasil

e-mail: CEPRILSP@PUC002.PUCSP.ANSP.BR